

Pour en finir avec l'inflation « verbale » des coûts de santé

Hélène Le Brun
Conseillère CSQ

Les coûts du système de santé seront insoutenables à long terme. Il faut trouver d'autres sources de financement. Voilà un discours public qu'on entend depuis longtemps. Déjà, en 1970, le Conseil économique du Canada, organisme qui n'existe plus aujourd'hui, anticipait qu'en l'an 2000, tout le revenu national brut passerait à financer la santé. Nous y sommes et rien de tel ne s'est passé.

Après le comité Arpin de 1998 et la commission Clair de 2001, c'est au tour du gouvernement Charest de mandater un comité de travail sur la pérennité du système de santé. Ce comité multipartite est l'un des nombreux groupes de travail en suivi au Forum des générations tenu en octobre 2004. Il se réunit sous l'égide du ministre de la Santé et des Services sociaux et du ministre des Finances. Le premier ministre attend de ce comité, d'ici juin 2005, qu'il propose des solutions concrètes permettant de résoudre le problème du manque à pourvoir pour la santé et les services sociaux.

La première vice-présidente de la Centrale, Louise Chabot, siège à ce comité de travail. Selon elle, « les experts ministériels postulent d'entrée de jeu que les dépenses de la santé et des services sociaux augmentent à un rythme que les revenus de l'État ne pourront pas combler à l'avenir et que cela provoquera l'étranglement des priorités des

autres secteurs comme l'éducation, l'environnement, etc. Cela tend à vouloir introduire une perception erronée d'un système de santé et de services sociaux qui vampirise les ressources publiques. Mais rien en ce moment n'indique un tel état de victimisation des autres champs des politiques publiques liés aux dépenses de la santé et des services sociaux ».

En effet, la proportion des PIB québécois et canadien consacrée à la santé est la même que dans tous les autres pays industrialisés. Elle n'est pas démesurée et les autres programmes étatiques ne sont pas davantage en état d'inanition, ici comme ailleurs.

Bien sûr, il existe une évolution croissante des dépenses dans le secteur de la santé et des services sociaux. Bien sûr, il faut mieux les contrôler. Oui, il faut assurer une saine gestion des investissements dans le secteur. Mais, selon Louise Chabot, « il serait simpliste de penser que le recours à des solutions gadgets comme l'établissement d'une caisse santé conduirait à une meilleure gestion du système qui, lui, garantirait la pérennité ».

De l'avis de la CSQ, le développement du système de santé et de services sociaux relève de plusieurs facteurs systémiques, dont le déséquilibre fiscal, l'augmentation des dépenses des médicaments et le mode de rémunération à l'acte des médecins. Ces facteurs doivent être envisagés dans leur ensemble, et les pistes de solution doivent demeurer globales.



La CSQ, le choix des infirmières et des infirmiers

Isabelle Gareau
Conseillère CSQ

La campagne d'allégeance syndicale déclenchée par la loi 30 bat son plein dans le réseau de la santé et des services sociaux.

À ce jour, plusieurs gains importants ont été réalisés par la CSQ, notamment par les syndicats d'infirmières et d'infirmiers du Nord-Est québécois (SIINEQ), de l'Est du Québec (SIEEQ) et de la Mauricie (SIIMCQ), affiliés à l'Union québécoise des infirmières et infirmiers. Ainsi, le 22 mars, le SIIMCQ a accueilli les infirmières, les infirmières auxiliaires et les inhalothérapeutes du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières qui, à plus de 84 %, ont choisi la CSQ. Le SIIMCQ a aussi obtenu une majorité au Centre de santé de la MRC de Maskinongé alors qu'il était au départ minoritaire dans cet établissement. Le SIINEQ a, de son côté, remporté une victoire le 13 avril dernier au Carrefour de santé de Jonquière.

Le 19 avril, nous apprenions que près de 250 infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes du Centre de santé et de services sociaux de Matane ont choisi, à plus de 75 %, de s'affilier au SIEEQ-CSQ.

Le 21 avril, la décision de près de 181 infirmières et infirmiers auxiliaires du Centre de santé et de services sociaux de La Mitis de joindre les rangs du SIEEQ-CSQ a été rendue publique.

La FPSSS a aussi remporté une victoire au Carrefour de santé de Jonquière pour les 187 employés du secteur bureau.



Un nouveau site Internet pour les infirmières



Le Centre multimédia de la CSQ a lancé officiellement le nouveau site du Syndicat des infirmières et infirmiers du Nord-Est québécois (SIINEQ-CSQ). Ce lancement témoigne de la volonté du SIINEQ de moderniser ses communications afin de pouvoir joindre sans délai l'ensemble de ses membres, malgré l'étendue du territoire desservi par le syndicat régional.

Les internautes pourront consulter ce site à l'adresse suivante : <http://siineq.csq.qc.net>